

TEST POUR L'OBTENTION DU CACES® : CONDUITE DES GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT DE VÉHICULES AVEC ET SANS TÉLÉCOMMANDE		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
Être capable d'acquérir le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité des engins de chantier suivant la recommandation R390.	Toute personne peu ou pas expérimentée à la conduite et à l'utilisation de grue auxiliaire de chargement de véhicules.	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir de contre indication médicale. - Comprendre la langue française. - Veillez préciser lors de l'inscription si la personne peu rencontrer des difficultés de compréhension ou autre lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique
NOMBRE DE PARTICIPANTS : En fonction du nombre de catégories		
CONTENU DU TEST		
TEST THÉORIQUE :	TEST PRATIQUE : En fonction de la catégorie de grue.	
Le conducteur devra être capable de : 1. Démontrer ses connaissances réglementaires : 20 mn <ul style="list-style-type: none"> - Rôles des différentes instances et organismes de prévention. - Condition d'usage d'une grue auxiliaire. - Les responsabilités du conducteur et de ses responsables. 2. Apprécier la classification et les technologies : 20 mn <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les principaux caractéristiques fonctionnelles et conditions d'utilisation. - Connaître les différents organes, leurs technologies et fonctions. 3. Définir les principes de sécurité : 50 mn <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les règles de conduite et de circulation. - Identifier les risques lors de l'utilisation et liés à l'environnement. - Connaître les distances de sécurité. - Connaître les vérifications et opérations de maintenance. 	Le conducteur devra être capable de : 1. Vérifier l'adéquation de la grue à l'opération : 5 mn / candidat 2. Effectuer les vérifications nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste : 10 mn / candidat 3. Positionner le véhicule : 5 mn / candidat 4. Réaliser les manœuvres courantes : 30 mn / candidat <ul style="list-style-type: none"> - Opérations d'élingage. - Utiliser les dispositifs porte-charge. - Effectuer les mouvements décomposés et synchronisés. 5. Effectuer les opérations de maintenance de premier niveau : 10 mn / candidat	
DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
7 heures (1 jour)	<ul style="list-style-type: none"> - En centre. - En entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Examen théorique par test écrit (QCM, note éliminatoire). - Examen pratique. - Résultat minimum : 70% de bonnes réponses.
PÉDAGOGIE		
Pour le test en entreprise (renseigner au préalable la convention de mise à disposition): <ul style="list-style-type: none"> - <u>Le test théorique se déroulera</u> : dans une salle de formation équipée et adaptée (absence de va et vient, calme, tables et chaises en nombre suffisant). - <u>Le test pratique se déroulera</u> : sur une aire d'évolution balisée et adaptée avec : <ul style="list-style-type: none"> • une grue auxiliaire de chargement de véhicule conforme accompagné du rapport de vérification et de la notice d'utilisation, • deux accessoires de levage avec charges diverses. Tests en entreprise : voir convention de mise à disposition		
VALIDATION DES ACQUIS	ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR	
Un «Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité » CACES® sera délivré au stagiaire, permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite. <i>Une mise à niveau vous sera proposée en cas d'échec.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, gilet...). - Une pièce et une photo d'identité. 	

Renouvellement du CACES® tous les 5 ans.